

Animé par **Anne TOUCHARD** Art-thérapeute association MOVE

Un stage basé sur l'argile pour permettre aux enfants de l'appréhender dans l'ensemble de sa singularité. L'argile est un matériau malléable et tolérant dont il est aisément d'en assembler les morceaux, de le rouler, de l'enrouler, de faire des empreintes, de l'aplatir, de le pétrir, de le malaxer développant des perceptions variées.

De nature maniable et pérenne, c'est une matière première qui peut être utilisée et transformée plusieurs fois. Elle permet une illustration concrète et palpable de représentations ou d'éprouvés. Le corps à corps entre le jeune et la matière représente à la fois quelque chose du corporel et de l'esprit.

Le modelage implique une activité manuelle, une mise en jeu du corps, il met en œuvre la sensorialité et les affects.

C'est une activité double qui met en jeu la pensée et l'action.

Sa manipulation donne lieu à un transfert des émotions et des affects.

Les propositions viendront mettre en jeu les capacités régressives de chacun et permettront de se reconnecter à la matière pleinement afin de laisser le mental s'apaiser.

Il n'y a pas d'objectif esthétique autre que la satisfaction de celle ou celui qui plongera dans la matière.

Prévoir des vêtements non salissants - Apporter blouse ou tablier et torchon.

Dates/Horaire : 29 janvier - 26 février - 26 mars - 30 avril - 14 mai et 11 juin 2022 de 10h00 à 12h00

Participation aux frais 6 séances de 2h, matériel et matériau fournis :

120 €/participant Adhérent - 160 €/participant non Adhérent

Renseignement : afep.contact@afep.asso.fr

Inscription définitive obligatoire avant le 14 janvier 2022

Bulletin d'inscription ci-dessous à retourner dûment rempli, accompagné du règlement, à
AFEHP Chez Cathy BAYER 11 rue des Cerisiers – 66200 ELNE

X22.188.ACE – STAGE ARTHERAPIE LOIRET

Nom/prénom/Age du participant :

Nom des parents : Code postal Ville :

Tél.* Email (en majuscule)

*contact le jour de l'activité

Règlement : ci-joint(s) à l'ordre de « Trésorier AFEHP »

Adhérent : 1 chèque de 120.00 € 4 chèques de 30 € (total 120 €)

Autre : 1 chèque de 160.00 € 4 chèques de 40 € (total 160 €)

(Encaissement des chèques en janvier février, mars, avril)

Après l'inscription, aucun remboursement ni retour de chèques ne sera effectué.

Date et signature :